

## AVIS N° AV-2024-104

<b>Evénement</b>	Contrat de liquidité
------------------	----------------------

<b>Instrument(s) concerné(s)</b>	BCP
----------------------------------	-----

### - OBJET DE L'AVIS

Modalités du contrat de liquidité de "BCP"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 2.5.3 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "BCP" tenue le 28/06/2024 et notamment la résolution relative au contrat de liquidité ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

<b>Date début du contrat</b>	15/07/2024
<b>Date fin du contrat</b>	15/01/2026
<b>Nombre Maximum d'actions</b>	2.033.124
<b>Part du capital concernée (%)</b>	1
<b>Prix minimum de vente (MAD)</b>	201,00
<b>Prix maximum d'achat (MAD)</b>	374,00
<b>Société de Bourse</b>	UPLINE SECURITIES

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)